Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, modernise le dépistage organisé du cancer du sein : toutes les femmes, quel que soit leur âge ou leur niveau de risque, bénéficieront désormais d'un suivi personnalisé, mieux coordonné et impliquant davantage le médecin traitant. Le nouveau programme lancé aujourd'hui renforce l'information de toutes les femmes et prévoit notamment la mise en place de deux consultations dédiées à la prévention, à 25 ans, consultation prise en charge à 100% par l'Assurance maladie, et à 50 ans.

A l'issue d'une grande concertation citoyenne et scientifique, Marisol TOURAINE avait annoncé en octobre 2016 la prise en charge à 100% par l'Assurance maladie d'examens de dépistages supplémentaires pour les femmes particulièrement exposées. Aujourd'hui, la Ministre lance un nouveau programme de dépistage organisé du cancer du sein, qui renforce l'information des femmes dès 25 ans et améliore le suivi de toutes les femmes.

Une meilleure information des femmes à 25 ans : prévenir avant de dépister

Une consultation dédiée à la prévention de tous les cancers sera proposée aux femmes de 25 ans pour les sensibiliser à l'intérêt du dépistage et les informer sur les modalités de dépistage ou de suivi, selon les antécédents et les facteurs de risque de chacune. Cette consultation sera également l'occasion d'informer les femmes sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, et plus globalement sur les facteurs de risques comportementaux (tabac et alcool, habitudes alimentaires, activité physique, etc.), la contraception ou les infections sexuellement transmissibles. Cette consultation sera intégralement prise en charge par l'Assurance maladie dès le 1er janvier 2018.

De 50 à 74 ans : un suivi personnalisé, coordonné et impliquant davantage le médecin traitant

Une seconde consultation dédiée à la prévention et au dépistage sera proposée aux femmes à 50 ans, organisant un suivi personnalisé prenant en compte leurs éventuels facteurs de risque. Par ailleurs, l'échographie prescrite si nécessaire en complément de la

mammographie, sera réalisée sans dépassements d'honoraires à compter de 1er janvier 2018.

Consultez les 12 mesures du plan d'action : Lien vers le plan d'actions complet

«La meilleure chance pour guérir du cancer du sein, c'est le dépistage. Pourtant, encore trop peu de femmes ont recours au dépistage organisé. C'est pourquoi je veux que chaque femme de 25 ans bénéficie d'une consultation dédiée et que chaque femme à 50 ans bénéficie d'un suivi plus personnalisé. Donner un nouvel élan au dépistage du cancer du sein pour mieux garantir la santé des femmes, c'est tout l'objet de ce programme», a déclaré Marisol TOURAINE.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. C'est aussi la 1ère cause de mortalité par cancer chez la femme, avec près de 12 000 décès par an. Pourtant, s'il est détecté tôt, ce cancer est guéri dans 9 cas sur 10. Son dépistage est un enjeu majeur de santé publique.